

VEGETATIONS PIONNIERES A *SALICORNIA* ET AUTRES ESPECES ANNUELLES DES ZONES BOUEUSES ET SABLEUSES

<p>Code NATURA 2000 : 1310</p> <p>Statut : habitat naturel d'intérêt communautaire</p>	<p>Code CORINE Biotope : 15.1</p> <p>Typologie : Pelouses salées pionnières (<i>Thero-Salicornietalia, Frankention pulverulentae, Saginion maritima</i>)</p>
--	--

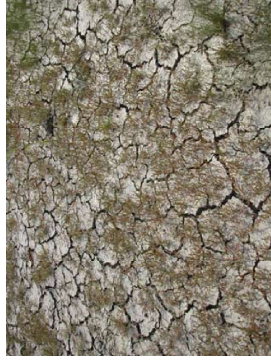
Surface dans le site : 33 ha.

Description générale

Formation herbacée rase, composée uniquement ou en majeure partie de plantes annuelles, et en particulier de Chénopodiacées du genre *Salicornia* ou de graminées.

Cet habitat colonise les vases et sables inondés périodiquement des marais salés côtiers ou intérieurs. Il se retrouve dans des zones où aucune autre végétation ne pousse en raison de conditions de milieu extrêmes (salinité, température, durée d'inondation ...).

Sur le site, les communautés pionnières à *Salicornes* annuelles (*Salicornia* sp.) forment de petits peuplements quasi-monospécifiques, fréquemment accompagnés par la Soude maritime (*Suaeda maritima*). Ces végétations halophiles colonisent la bordure des chenaux vaseux à l'intérieur des prés salés, ainsi que les secteurs de prairies saumâtres ou de jonçales soumis au pâturage, en particulier dans les zones décapées par le piétinement.



Répartition géographique

Habitat assez répandu en Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède).

Espèces caractéristiques

Salicornia gr. *Europea*, *Suaeda maritima*.

Evolution naturelle

Si les conditions de milieu ne changent pas (durées d'inondation, substrat ...), cet habitat est le seul à être adapté à de telles contraintes écologiques. Il ne présente donc pas de dynamique particulière.

Intérêt patrimonial

Habitat assez répandu en Europe mais qui n'est jamais présent sur de grandes surfaces. Son intérêt est régional, notamment en raison de sa flore pionnière particulière et de sa vulnérabilité importante à tout changement.

Etat à privilégier

Tapis dense de plantes annuelles sur vase et sable exondés en été.

Menaces

- Piétinement lié au surpâturage
- Destruction dans le cadre d'aménagements liés aux activités touristiques ou portuaires, à l'urbanisation littorale ...
- Modifications des conditions hydriques liées à des aménagements ou des opérations de gestion hydraulique des marais littoraux (drainages, assèchements)
- Aménagement des sites à des fins cynégétiques, s'accompagnant de surcreusement avec une mise en eau estivale voire toute l'année.

Localisation de l'habitat sur le site

L'habitat est fréquent en bordure des chenaux vaseux à l'intérieur des prés salés, ainsi que dans les secteurs de prairies saumâtres ou de jonçales soumis au pâturage. Il se trouve dans les zones situées en bordure d'estuaire, du sud de Meschers-sur-Gironde à Saint-Thomas-de-Conac. Plus en retrait et de manière ponctuelle, il se localise au niveau de certaines mares de tonne dans le marais des Barrails (Meschers-sur-Gironde) et de Talmont.

Etat de conservation sur le site

Habitat possédant des états de conservation très différents en fonction des zones concernées. En général, les états assez dégradés sont la conséquence d'un piétinement important (surpâturage notamment).

Pistes de gestion envisageables sur le site

- favoriser le pâturage extensif pour éviter la fermeture du milieu (pour les roselières saumâtres, la végétation de scirpes halophiles et les jonçales déjà pâturées) et éviter le piétinement excessif (pâturage intensif) ;
- contrôler les aménagements des berges de la Gironde (ports de plaisance, enrochements) ;
- éviter les modifications hydrauliques ou de salinité;
- éviter le ramassage.